SI·EN UNSA Fen

L'inspection
Réalités et Prospective

Syndicat des Inspecteurs de l'Education Nationale

Bulletin mensuel n° 27
11 mai 1996

SOMMAIRE

Éditorial 1

VIE SYNDICALE
Agenda du Secrétariat Général 2
CAPN de la hors-classe
- Compte rendu 3
- Intervention de M. Marucelli ... 4
- Tableau d'avancement 5

CAPN des mutations
- Compte rendu 6
- Mouvement Premier Degré 6
- Postes vacants Premier Degré 8
- Mouvement, postes vacants ET .. 10
- Mouvement, postes vacants IO ... 11

En bref 9
Note du Trésorier National 9
Résultats du concours IEN 1996 12

NOTRE MÉTIER
"Suis-je un valet ou un chevau-léger" ?... 2
Annulation de stage 5

RETRAITÉS
Encore et toujours 12

L'inspection n° 27
Directeur de la Publication :
Michel MARUCELLI
Maquette : Renée HASIAK
Commission paritaire : 3 323 D 73 S
ISSN : 1251-2028
Imprimerie et photocomposition : FEN
Publicité : ARIANE SPONSOREGIE
Olga Diaz - 41 08 01 01
SI.EN-Fen
21 rue Lalande - 75014 PARIS
Tel : 43 22 68 19

ÉDITORIAL

Après avoir braqué leurs projecteurs sur la violence à l'École, les médias viennent de se faire amplement l'écho de «fuites» relatives aux travaux de la commission Fauroux et, plus récemment, des résultats des enquêtes annuelles publiés par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective.

Une fois de plus, les commentaires sont allés bon train et les jugements péremptoires n'ont pas manqué. Mais les impatiences de certains à vouloir changer radicalement l'École, comme les résistances farouches des conservateurs de tout bord, ne servent en rien la cause du Service public de l'Éducation nationale.

Les politiques - ils le disent, c'est donc vrai - sont gens pressés. Ils devraient pourtant savoir que les transformations de l'École nécessitent, à l'inverse, que l'on se donne et le temps pour mettre en oeuvre les changements décidés et les moyens appropriés pour les réaliser.

Mais les politiques devraient aussi savoir qu'il ne suffit pas de décider pour faire, de dire pour faire, encore moins lorsqu'il s'agit de faire faire.

Il faut en effet du temps pour informer, convaincre, emporter l'adhésion des principaux acteurs du changement. Toutes les transformations ne pouvant sérieusement se conduire de front, il faut aussi fixer des priorités réelles qui seront réalisables dès lors que l'on aura l'assurance des moyens nécessaires.

Parce qu'ils ont une solide connaissance du terrain, parce qu'ils sont au contact des différents partenaires de l'École, les Inspecteurs ont encore la faiblesse de penser qu'ils doivent contribuer utilement et efficacement aux évolutions du système éducatif. Pour cela, la place qui leur est assignée et les moyens qui leur sont attribués sont déterminants.

Pour l'heure, les négociations engagées sur ces questions n'ont pas encore abouti au protocole d'accord envisagé.

Si nous avons reçu l'assurance que le dossier statutaire et financier n'est nullement remis en question sur le fond, qu'il a bien été tranmis aux services du premier ministre, nous n'avons toujours aucune réponse quant aux missions des inspecteurs et aux moyens de leur accomplissement.

Cela, pourtant, ne concerne que notre ministère et les priorités qu'il se fixe. Nul besoin donc de souligner l'empressement des politiques à résoudre ces questions …

Le Conseil National qui se réunira les 23 et 24 mai appréciera l'ensemble de la situation.

Michel Marucelli
le 7 mai 1996

Vie syndicale

Agenda du Secrétariat Général depuis le 4 avril

4 avril	Rue Lalande, réunion de travail préparatoire à la C.A.P.N. du 9 -tableau avancement à la hors-classe et mutations (Renée HASIAK - M.-Paule COLLET - M. LE BOHEC - M. MARUCELLI - G. SANTARELLI)
9 avril	CAPN des IEN -Hors classe et mutations.(M. LE MOEL - G.SANTARELLI - M. LE BOHEC - B. LESPES - M. MARUCELLI).
12 avril	Réunion de la Section académique de LYON avec réunion spécifique ouverte aux collègues retraités y compris non syndiqués. (M. CRUCHET - M. MARUCELLI).
15 avril	F.E.N. matin: réunion du groupe de travail "Évaluation» ; après-midi: Exécutif fédéral.(M. MARUCELLI)
16 avril	MEN/Démarches auprès de F. SEVAL - responsable du service contentieux administratif et judiciaire avec Anne-Yvonne SAVIGNEUX.(M. MARUCELLI)
17 avril	M.E.N./Audience auprès de J.-M. JUTANT relative à «l'affaire du Drac». G. SANTARELLI et M. MARUCELLI ont accompagné A.-Y. SAV/IGNEUX.
18 avril	M.E.N. : Conseil Supérieur de l'Éducation (M MARUCELLI)
26 avril	Rue Lalande, permanence, pendant vacances Zone C, R HASIAK.
3 mai	Observatoire de la Sécurité/Groupe de travail n°2 (M LE BOHEC)
6 mai	F.E.N. : Bureau Fédéral National + Exécutif fédéral- (M. MARUCELLI)
11 mai	PARIS/Comité National Action Laïque/ Colloque sur «Laïcité et solidarité : contre les mécanismes d'exclusion».(M. MARUCELLI)

Notre métier

"Suis-je un valet ou un chevau-léger ?" ou "Faut-il encore noter les instituteurs ou les professeurs des Écoles ?"

Voilà donc les deux questions que m'a inspirées l'article de Pierre Frackowiak paru page 5 du n° 25 de l'Inspection dans la rubrique "Vie syndicale". Si ce billet paraît, je souhaite qu'il soit placé dans la rubrique "Notre métier" car il me semble qu'il n'y a pas de revendication syndicale sérieuse sans une analyse sérieuse de notre métier.

Les invectives et les incantations ne peuvent en tenir lieu : crier à l'arbitraire, désigner les collègues exerçant des responsabilités de valets ou de petits chefs et ceux qui ont encore de l'enthousiasme de chevau-léger relèvent de méthodes d'où la rationalité et l'argumentation sont absentes. Ne pas admettre qu'il y a des différences professionnelles qui doivent être reconnues par une promotion dans le corps ou dans un autre corps relève de la cécité professionnelle et de l'escroquerie intellectuelle.

Cécité professionnelle. Les différentes fonctions exercées, les différentes missions assurées, l'investissement varié de chacun sont autant de distinctions entre les collègues que l'autorité hiérarchique doit sanctionner. Cela n'inclut ni allégeance, ni servilité : les inspecteurs de l'Éducation nationale adjoints (IDA dans le texte) sont-ils tous des petits chefs jouant des divisions pour régner, ont-ils tous perdu leur capacité de résistance et leur aptitude à la solidarité ? Dans l'exercice de notre métier, il y a des distinctions qui ne relèvent pas de l'arbitraire, mais qui sont réelles et reconnues de tous.

Escroquerie intellectuelle : l'aléatoire de l'âge et de la note n'est-il pas aussi arbitraire que le soi-disant arbitraire de la désignation hiérarchique qui doit, de toute façon, être argumentée. Les attaques contre l'arbitraire ne peuvent pas remplacer une critique sérieuse du système d'avancement actuel. Qui pourra par ailleurs affirmer sans sourire que l'on est meilleur au 11è échelon qu'au 7è échelon et refuser sans rougir que la valeur n'attend pas le nombre des années.

Reconnaître la différence, valoriser les "meilleurs" c'est d'ailleurs ce que nous faisons tous les jours en proposant une note nettement supérieure à celle de l'échelon, en suggérant fortement une demande d'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs, en incitant à la préparation du CAFIMF. Notre métier d'évaluateur nous amène quotidiennement à faire des différences. Nous revendiquons souvent la possibilité dans telle ou telle situation professionnelle de recourir à d'autres critères qu'à celui de l'arbitraire "arithmétique" : postes difficiles, direction d'école, conseiller pédagogique.

Les délégués du personnel, en parfaite cohérence avec nos propres positions, demandent le respect des règles égalitaires et revendiquent d'ailleurs le passage d'échelon commun à l'ensemble des corps d'enseignants.

Nous sommes beaucoup à penser que, si la dignité et la conscience professionnelle des personnes ne sont pas en cause et ne peuvent être jugées, l'exercice du métier doit faire l'objet d'une évaluation et la reconnaissance - la plus objective et la plus explicite possible - des différences doit être établie.

Qu'il faille pour cela - et c'est ce que nous avons fait dans notre département - établir des référentiels, discuter la pertinence des items et éventuellement les revoir... cela est évident et source d'amélioration professionnelle. Mais la difficulté de l'évaluation ne doit pas nous conduire à la refuser. Et, ce que nous ne faisons pas pour les autres, ne le réclamons pas pour nous-mêmes.

C'est pourquoi il me semble qu'une réflexion sérieuse sur les différentes facettes de notre métier devrait permettre d'établir un référentiel de compétences qui servirait à l'évaluation des inspecteurs dans le cadre d'un dialogue avec le responsable.

Il n'y aurait plus alors ni valet, ni chevau-léger, ni petit chef mais simplement reconnaissance des différences dans les fonctions et les manières d'exercer un métier dont on dit qu'il a beaucoup de facettes. Il reste à les désigner.

Jean-Pierre Cuvelier
IEN Adjoint ISERE

leau 1996 d'avancement à la hors-sse : procédures à revoir !

on : 14 comptes rendques sont parvenus ants nationaux. Dans démies les délégués exprimé leur total ec le classement étateurs. En effet, il ne possible d'accepter, nique critère de mé-, que les recteurs plade liste de manière des IEN encore claset 8ème échelons et neté dans la fonction s un tel choix, laisn derrière des collèoup plus anciens émérité.

n dépit de leur insisès commissaires pa- pu obtenir que soit alité des personnels s conditions, confornote de service rédiistère. De même, les atives à l'assouplis- condition de mobintervention vigilante ants des personnels, jours été appliquées rs.

la volonté générale ants des personnels u cours des CAPA, u barème arrêté par successifs, très peu cadémiques s'y réfèois, l'analyse des us sur plusieurs an- que la situation est ée. Ici et là, des évoves sont à mettre à égués paritaires tancissement de l'admileurs, aboutit à des ne nous l'avons déjà x des recteurs procèsouvent d'un savant nt en compte le mére entre les trois spés départements de osage qui ne confère arence aux choix ef-

B.Lespes, M.Le Bohec (titulaires), suppléante : G. Santarelli et, comme expert, M. Le Moël.

A) Rappel : au titre de 1995, 101 IEN ont bénéficié d'un avancement à la hors-classe sur les 114 propositions que comportait la liste.

B) Au titre de 1996 : 106 possibilités d'inscription existent en liste principale :
- 44 emplois créés au Budget (dernière tranche du protocole de 1993) ;
- 35 emplois IEN 1er degré
- 23 emplois IEN Enseignement technique
- 4 emplois IEN Information et Orientation

libérés par des départs en retraite, décès et trois détachements.

Alors que l'Administration propose une liste complémentaire de 39 noms, notre organisation en réclame 50. Proposition acceptée par le Directeur qui, toutefois, rappelle que l'inscription étant annuelle, les IEN non promus au terme des opérations de 1996 ne sauraient se prévaloir d'un droit à ré-inscription au titre de 1997. En fait, 52 IEN seront inscrits sur la liste complémentaire.

Répartition proposée par l'Administration :
liste principale : 70 IEN/1er D. - 30 IEN/E.T. - 6 IEN/I.O.

Les représentants proposent que cette répartition ne soit pas figée mais que l'on tienne compte des retards de promotion, notamment pour la spécialité enseignement technique, victime des problèmes liés à la clause de mobilité.

C) Intervention des délégués des personnels (Cf. texte joint en annexe pour ce qui concerne celle du SI.EN-FEN).

D) Réponse de J.-M. JUTANT

* Il veut rassurer les IEN quant à

* Il ne changera pas les règles d'avancement à la hors-classe en cours de route, même s'il souhaite, lui aussi, que le classement s'opère dans la transparence et l'équité.

* Il informe la CAPN du vote au Sénat et à l'Assemblée nationale d'une loi supprimant la clause de mobilité pour les IEN recrutés avant 1990 et regrette de ne pouvoir l'appliquer présentement, le texte n'étant pas promulgué.

* Enfin, il évoque le dossier des négociations en cours, qu'il juge bien engagé ! Il affirme que le Cabinet, saisi des dernières propositions des directions, doit les défendre auprès du ministère du budget et de Matignon de manière imminente. Ensuite se dérouleront les consultations des différents Conseils.

E) Examen des propositions des recteurs.

Les listes arrêtées par les recteurs en CAPA sont examinées, l'administration proposant pour chacune les noms qu'elle estime devoir retenir en liste principale ou complémentaire. Travail long et conflictuel car les délégués des personnels s'efforcent d'imposer l'examen de nombreuses autres candidatures. Pour certaines académies, des listes sont fournies à l'administration, pour étude, car il semble que les recteurs ne se soient pas toujours fondés sur l'ensemble de la carrière des personnels pour déterminer leurs choix. Des dossiers sont sortis, des procès-verbaux de CAPA lus, des modifications apportées aux choix initiaux de l'administration centrale. De plus, des recteurs seront interrogés sur certaines situations particulières.

A plusieurs reprises, M. MARUCELLI fait remarquer que nos avis ne sont pas pris en compte, qu'à aucun moment des critères clairs

prêt à ré-étudier les règles pour l'an prochain, mais il rappelle que cette promotion ne peut être mécanique ; si tel était le cas, cette attitude nuirait à une intégration élargie d'IEN dans le corps des IPR-IA. Par ailleurs, il ne peut remettre en cause le choix des recteurs et agira donc en s'appuyant sur nos propositions mais, seulement «à la marge».

III. - Analyse des résultats

* 76,58% des personnels inscrits (79% en liste principale, 71% en liste complémentaire) sont déjà au 9ème échelon de la classe normale (79% en 1995 et 80% en 1994). Toutefois, 31% d'entre eux y sont depuis trop peu de temps pour bénéficier d'une amélioration indiciaire immédiate (taux identique en 1995, en hausse de 10% sur 1994).

* L'inscription de collègues du 7ème et 8ème échelons est contraire à notre volonté. Cependant, pour les IEN/I.O., il y a lieu de nuancer car le reclassement des plus anciens d'entre eux dans le corps s'opérait sans reconstitution de carrière, leur faisant perdre de un à deux échelons. Il est légitime aujourd'hui qu'ils soient proposés avant des IEN/I.O. recrutés plus récemment. Par ailleurs, quelques collègues proches de la retraite, classés au 8ème échelon ont, pour certains, été inscrits cette année à notre demande.

* 56,68% auront 50 ans et plus (de 50 à 63 ans) l'année de leur promotion (46,5% en 95 et 59% en 94).

38,85% entre 45 et 49 ans (47% en 1995, 39% en 1994). A ce jour, 70 à 75 IEN de 55 ans et plus n'ont toujours pas eu accès à la hors-classe !

* 67,30% ont 10 ans et plus dans la fonction (57,65% en 95 et 72% en 1994).

attachant au «mérite» de jeunes collègues une valeur abusive au regard de la richesse de toute une carrière qui n'est pas suffisamment prise en compte par l'autorité académique.

* En 1995, 56,77% des IEN en exercice en 1989 étaient passés à la hors-classe. On peut estimer qu'en 1996 on aboutira à un minimum de 63%.

EN CONCLUSION

Si l'on se réfère aux engagements ministériels et à nos revendications syndicales, à l'issue des travaux de la CAPN pour le tableau d'avancement à la hors-classe 1996, ressortent les points suivants :

- l'application de la condition de mobilité a encore empêché l'inscription d'assez nombreux collègues au tableau d'avancement. La loi votée devrait permettre, dès 1997, aux IEN intégrés dans le corps au titre des articles 34, 41 et 42 du décret du 18.07.90 d'espérer une modification favorable de leur situation.

- Le classement des recteurs après consultation des CAPA a été, cette année encore, très déterminant. La CAPN applique quasi mécaniquement les décisions prises en CAPA. Des procès-verbaux circonstanciés des CAPA permettent toutefois de rendre plus opérationnelles les interventions des commissaires paritaires en CAPN et d'obtenir la résolution satisfaisante de certaines situations.

- Comme chaque année, et ceci plus particulièrement depuis 1992, l'absence de critères d'évaluation connus, équitables, transparents et communs s'est fait cruellement sentir. Pour arriver à élaborer un tableau national de classement réellement «national» et cohérent, l'Administration doit accepter de prendre en compte nos propositions d'organiser très rapidement une réflexion sur l'évaluation et un travail de concertation qui permette de sortir du saupoudrage académique auquel on assiste actuellement.

Gabrielle Santarelli

Intervention de Michel Marucelli à la CAPN du 9 avril 1996

Je voudrais commencer mon intervention en faisant remarquer que c'est la première fois que la C.A.P.N. des IEN se trouve réunie sous la présidence d'un Directeur chargé des Personnels de l'Encadrement du ministère de l'Éducation nationale, direction de création encore toute récente.

Ce point méritait d'être souligné pour dire aussi que nous attendons autre chose qu'un simple glissement lexical de la transformation d'une direction des personnels d'inspection et de direction (DPID) en D.P.D.E.

C'est déjà pour nous la reconnaissance, à côté d'autres fonctions d'autorité et de responsabilité, de la fonction d'inspection, fonction toute à la fois d'impulsion et de régulation, de contrôle et d'évaluation dont le système éducatif a et aura - pour longtemps encore - le plus grand besoin.

Mais nous attendons encore de notre hiérarchie la reconnaissance de responsabilités clairement définies, une plus grande cohérence et une plus grande cohésion, sans lesquelles l'émergence de la fonction d'encadrement dans notre ministère serait purement illusoire.

«La mission d'inspection est une»- Nous souscrivons pleinement à ce que le ministre affirmait lorsqu'il nous a reçus en octobre dernier. Vous connaissez notre projet d'unification des actuels corps d'inspection - IEN et IPR-IA - tout en respectant leurs spécificités. Cet objectif reste le nôtre et nous n'aurons de cesse d'en réaffirmer la nécessité que nous ne ^l'ayons atteint.

Le décret statutaire de juillet 1990, le protocole d'accord du 15 février 1993 ont été autant d'étapes sur la voie de cet objectif. Nous souhaitons que d'autres suivent et rapidement maintenant.

A chacune de ces étapes, et dès 1990, il était bien clair que les pourcentages des emplois hors classe, passés progressivement de 30 à 35% au Ier janvier 1996, assuraient à tous les IEN- la garantie d'avancement de grade dans le cadre d'un déroulement normal de carrière. C'est d'ailleurs dans ce même sens que Monsieur BALADIER précisait aux recteurs, dans la note de service du 5 octobre dernier, qu'il souhaitait «que tous les membres de ce corps puissent, dans le cadre de l'élargissement du pyramidage à la hors-classe, accéder à ce grade».

Or, il est évident que les classements établis par les recteurs dans quelques académies-certains allant même jusqu'à refuser l'assouplissement, pourtant demandé, de la condition de mobilité -, risquent d'empêcher certains collègues, parmi les plus âgés notamment, d'accéder légitimement à la hors-classe et d'en tirer tout le bénéfice avant leur départ à la retraite.

Pour le reste, je ne ferais que répéter les observations déjà formulées les autres années, en réalité, depuis 6 ans ; je ne vais donc pas, une fois de plus, toutes les énumérer.

Mais je tiens à déclarer, solennellement, que les collègues ne supportent plus l'absence de critères transparents, connus de tous et appliqués tant au niveau des CAPA que de la C.A.P.N., pour établir un véritable tableau d'avancement national.

Ce qui achoppe, vous le savez bien, c'est la façon dont est appréciée la qualité professionnelle des inspecteurs. Nous constatons parfois, et cette année encore, des pratiques qui relèvent purement et simplement de l'arbitraire. Ces pratiques sont inacceptables. Ce n'est pas ainsi que l'on forgera un corps d'encadrement responsable, cohérent et cohéré.

Dans les académies où de telles pratiques sont observées, les conflits sont latents ou au bord d'exploser.

Nous le répétons, c'est la question de l'évaluation des personnels d'inspection qui reste posée. Nous avons proposé de participer à tout groupe de travail qui se réunirait au ministère pour y réfléchir et déboucher sur des critères acceptables par les personnels que nous représentons. Cette proposition est, cette année, encore plus d'actualité.

Mais, pour l'heure, Monsieur le Président, nous souhaiterions savoir comment vous allez résoudre l'équation quasi insoluble qui consiste à établir le tableau national d'avancement à la hors-classe des IEN pour l'année 1996, tableau qui, selon nous, ne peut se résoudre à la simple juxtaposition des propositions très hétérogènes, telles qu'elles apparaissent à travers les classements des recteurs.

Outre la transparence de critères, vous aurez compris que c'est aussi l'équité que nous rechercherons au cours de nos travaux.

Nous aurons donc l'occasion d'y revenir.

Pour conclure, je tiens à remercier vos collaborateurs qui ont élaboré les copieux documents de travail préparatoire.

Nous souhaiterions toutefois que l'ensemble des documents et notamment ceux qui viennent d'être remis en séance, nous soient à l'avenir adressés beaucoup plus tôt.

Tableau d'avancement à la hors-classe 1996

Liste principale

1-VANLHAEREN Jacqueline	III
2-GUYOT Rolande	I
3-BALLET Jean-Claude	I
4-GROSMOUGIN Colette	II
5-TOFFOLETTI Jacques	I
6-WAWER Jean	III
7-PEZET Germaine	I
8-GEORGES Guy	I
9-GIRAUDEAU Hervé	III
10-FRONT Michel	II
11-GUIVARC'H J--Fr-	II
12-GUEGUENIAT J-Marc	II
13-GAUDIO Serge	II
14-LAGUARDA Alain	I
15-PAYARD Michel	I
16-VILLANUEVA Liliane	I
17-CHAPUIS Alain	I
18-ORIGONI Gabrielle	I
19-SOLANO-SERENA A-	I
20-LIGNIER Jean-Pierre	I
21-GIRARDEAU Daniel	I
22-LEMAIRE Jeanine	II
23-GILBERT Yvon	I
24-ROCHE Jacqueline	I
25-GUILLO Alphonse	I
26-CARLETTI Paul	I
27-VIALLARD Josette	I
28-FONROSE Gérard	I
29-BOUYSSE Viviane	I
30-MOTTIER J--Claude	II
31-KLEMENTIK Michel	I
32-FABRE Jacques	I
33-BIGOT Jean-Luc	I
34-CLAEYSSEN Monique	I
35-OBERLIN Gérard	II
36-BEE Gérard	I
37-GOEMINE Bernard	I
38-GABIN Jean-Claude	I
39-PONOT René	I
40-DELALOY Yannick	II
41-COURBIER Patrick	II
42-GONNARD Maurice	I
43-GENIN Bernard	II
44-SOULIE Jean-Louis	I
45-PHILIPPE Christian	I
46-VALLIER Jean-Pierre	I
47-GADEAU Josette	I
48-LAMONTAGNE Jean	I
49-SALESSE Claude	I
50-VARLET Danièle	I
51-HOUCHOT Alain	I
52-TROUVE Jacques	III
53-IVARRA Pierre	II
54-BAULARD Daniel	II
55-MILLEREUX Guy	I
56-GILQUIN Jean-Claude	I
57-JOSEPHINE René	I
58-MARRE Christian	III
59-TANGUY Claude	I
60-BOUTONNET Michèle	II
61-^^^^^^^^^^^^^^^^Charles	II
62-BANSART Claude	II
63-DANNE Yves	II
64-TAUPIN Alain	III
65-MORTIER-ROUAT S.	I
66-GRARE Gaston	II
67-VIVIER Yves	I
68-FLEURY Jean-Pierre	I
69-MULAZZI Claudine	II
70-LEBLOND Daniel	I
71-BAUDOUIN Angèle	II
72-BADONNEL André	I
73-BLOND Jean-Claude	I
74-PAYA André	I
75-TREIGNIER Jacques	I
76-VALLADON Jacques	I
77-MARION Yves	I
78-FERNOUX Noëlle	I
79-DUFOUR Michel	I
80-MANTEAU Marie-Joëlle	I
81-COURCELLE Monique	I
82-JACQUIN Gérard	I
83-WOLFF Evelyne	I
84-BERNARD Gilles (Cl- M-)	I
85-GODART Alain	I
86-BALIGAND Pierre	I
87-PAQUE Régine	I
88-SEVESTRE Jean-Michel	I
89-WOJTKOWIAK M--M-	II
90-MARQUAILLE Jean-Marie	I
91-FAVAREILLE Frédérique	I
92-MALATRAY André	II
93-VALENTIN Henri	I
94-SOPENA-GARCIA Fr-	I
95-JOURDAN Philippe	I
96-FORGET Michel	I
97-SOLARI Jean-Pierre	I
98-LIGER Roger	II
99-ARMAND Jacqueline	II
100-GIOUX Anne-Marie	I
101-HERAUD Didier	II
102-LABICHE Jean-Pierre	II
103- LE PETIT Jean	II
104- PATOUILLARD Joseph	II
105-TROUILLET Daniel	II
106-LE PICART Philippe	I

Liste complémentaire

107- COTTAZ Bernard	II
108- ROGOWSKI Serge	III
109- LHERBIEZ Marc	III
110- GEOFFROY Claude	I
111- GILLIG Jean-Marie	I
112- HOULY Nicole	I
113- ROUILLAN Jean-Louis	III
114- DUFLOS Yves	I
115- ROUX Renée	I
116- MARGOT Annick	I
117- BENAYCH Pierre	I
118- GUIGUI Lédicia	I
119- BAUDROUX Jean-Claude	I
120- PONTUS Jean-Claude	II
121- AZEMA Michel	I
122- CLAEYS René	I
123- ROBIN Jean	II
124- DUHAMELLE Bernard	III
125- KUBRYCK Nadine	I
126- SIRVAIN Jean-Yves	I
127- MANDIRAC Jean-Jacques	I
128- REGNAULT Michel	I
129- GAUCHON Daniel	I
130- CASTANO Isabelle	II
131- DUPE Rémy	II
132- MACKE Jean-Marie	II
133- LEGROS Guy	I
134- MORTREUIL Philippe	I
135- CHATELIN Marie-Claude	I
136- LALLEMENT Roger	I
137- LELEU Michel	I
138- ANTHIERENS André	II
139- LEMAIRE Jean-Louis	II
140- MONTAUX Jean-Pierre	I
141- BUCHENOT Annie	II
142- SENTY Robert	II
143- BERLIOZ Michel	III
144- LESPES Bernard	III
145- MONTELS Brigitte	I
146- KHODJA Noëlle	I
147- DAUTY Gilles	I
148- DUPUIS-COGEN Sylviane	I
149- DEMANGEL Jean-Pierre	II
150- PINSON Michel	I
151- MAILLARD Christian	I
152- METTOUDI Chantal	I
153- SAINT-QUENTIN Guy	I
154- ROGER Raymond	I
155 BOISSEL Dominique	II
156- LIZA Nicole	I
157- BOUDOL François	I
158- WALBECQUE Bernard	II

Stage annuel pour la formation de personnels à l'étranger

Texte adressé aux recteurs, aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale et aux chefs de mission diplomatique française à l'étranger.

Le ministère des affaires étrangères vient d'informer le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, qu'en raison de contraintes budgétaires, il se trouve dans l'obligation d'interrompre sa participation au stage annuel pour la formation des personnels à l'étranger, session 1996-1997. Ce stage est donc annulé.

Dans ces conditions, la campagne de candidatures dont les modalités ont été fixées par la note de service du 15 février 1996, est interrompue (B.O.E.N. n° 10 du 7 mars 1996).

Vous voudrez bien en informer les personnels relevant de votre autorité.

Mouvement 1996 des IEN titulaires

La CAPN réunie le 9 avril a examiné également les demandes de mutation. Sauf pour les IEN chargés d'une circonscription, l'ensemble des demandes des autres IEN était inférieur au nombre des postes proposés au mouvement. On pouvait dès lors penser que chacun d'eux était en bonne voie pour obtenir satisfaction. Las ! C'était sans compter sur l'avis défavorable voire sur l'opposition ferme, soit de certains recteurs (raison de service), soit de l'Inspection Générale de certaines disciplines (spécialité des collègues et étiquetage du poste demandé), en particulier pour le secteur de l'Enseignement Technique. Les commissaires paritaires ont demandé des précisions sur les raisons de ces oppositions, apparues aussi durement pour la première fois, comme obstacles au droit à muter des collègues. Tout autant soucieux que l'Administration et l'Inspection Générale de la cohérence qu'ils ne cessent de réclamer entre les spécialités des collègues et l'étiquetage des postes, les commissaires paritaires ont argumenté sur leur connaissance précise des postes demandés et des expériences professionnelles antérieures des collègues. J.- M. JUTANT s'est engagé à contacter les autorités compétentes sous huitaine pour les quelques cas restés en suspend. En tout état de cause, c'est au cours de la réunion de la CAPN du 14 juin que les réponses seront apportées.

Des passages d'une spécialité d'IEN à une autre ont pu être opérés, chaque fois que l'examen du dossier des collègues l'a permis et dès lors que ces passages n'entraient pas en concurrence avec les voeux d'un collègue de la spécialité demandée.

Pour les IEN du 1er degré, c'est l'ancienneté dans la fonction qui a servi de critère dans la quasi-totalité des cas.

Les résultats publiés ci-dessous sont établis à l'issue de la CAPN du 9 avril et après vérification. Mais ils sont à prendre avec les réserves d'usage, quelques modifications étant susceptibles d'intervertir le 14 juin.

Premier Degré

nom des IEN	poste attribué	poste libéré	poste attribué à
AIX-MARSEILLE			
Hautes-Alpes			
Gaulin Patrice	Béziers I	Gap	vacant
Marcangeli Ant.	Arles	Buech-Embrun.	vacant
Bouches-du-Rhône			
Derive Marc	Avignon II-Sorgues	Arles	Marcangeli Antoine
Marangoni Gilbert	Toulon-Centre	Istres	Cresson-Frigola
Vesperini Anita	Pantin	Martigues	Cornette Jacques
Vaucluse			
Blond Jean-Claude	Le Pontet-AIS	redéc. Avignon II-AIS	
AMIENS			
Aisne			
Godart Alain	Laon II	Chauny	vacant
Richard Gilbert	Laon Adjt. IA	St. Quentin IV	vacant
Oise			
Wallon Didier	Romainville	Beauvais IV AIS	vacant
Texier Michèle	Etranger	Beauvais V	vacant
Somme			
Pierre Brigitte	Amiens VI AIS	Abbeville II	vacant
ANTILLES-GUYANE			
Guadeloupe			
Lafaye J-François	Sallanches	Bouillante	Ballarin Jean-Luc si pas départ Coop.
			sinon, Zicaro M.
BESANCON			
Doubs			
Chapuis Alain	Mâcon IV-IUFM	Besançon IV	vacant
Dodane Christine	BesançonVIAdj.IA		Besançon II
Petit M-Christine			
Oudot Eric	Reims V	BesançonVII-IUFM	vacant
Petit M.-Christine	Besançon II	Sochaux	vacant
Jura			
Le Moigne J-Clde	Lons-S. 3 IUFM	Lons-le S. 2 AIS	vacant
Haute-Saône			
Desvignes Jacques	Gray	Vesoul nord	vacant
Schante Patrick	Molsheim	Gray	Desvignes Jacques
BORDEAUX			
Gironde			
Castelli Mario	Bordeaux-Pessac	Libourne II	Gaudefroy Gérard
Gaudefroy Gérard	Libourne II	La Réole	Préhembaud R.
Gioux Anne-Marie	Brest III	Bordeaux-le B.	Margnac Alain (retour détacht)
Préhembaud Roland		La Réole	Bordeaux-Pessac
Castelli Mario			
Dordogne			
		Périgueux I AIS	Fonrose Gérard (retour détacht)
Pyrénées-Atlantiques			
		Bayonne III	Vallano Joseph
CAEN			
Orne			
Anton Jean-Luc	Alençon II AIS	Mortagne-au-P.	Pelletier J-Pierre
Dubruel J-G	Guingamp	Alençon II AIS	Anton Jean-Luc
CLERMONT-FERRAND			
Cantal			
Montarnal Paulette		Aurillac III (s/rés.)	Aurillac I AIS
Singlard M. (s/rés.)			
Zicaro Michel	Bouillante (s/rés.)	Aurillac III	Montarnal P. (s/rés)
Haute-Loire			
Abascal-Beauvalot	Rodez-Decazeville		Le Puy centre AIS
Guinamand J-Louis			
Huchard Michel	Espalion	Yssingeaux	vacant
Choffel Myriam	Lyon VIII rural	Brioude	vacant
Guinamand J-Louis		Le Puy centre AIS	Monistrol vacant
CRETEIL			
Seine-et-Marne			
Benaych Paul	Tournan-en-Brie	Brie-Comte R. I	vacant
Bretagnolle Annie	Chelles	Montereau	vacant
Meillon Lynda	Quincy-St. Pierre	Nemours	vacant
Mensa Odette	Melun III	Fontainebleau	vacant
Seine-Saint-Denis			
Bony Dominique	Bobigny AIS I	Saint-Ouen	Goga Claude
Favre Odile	Montreuil	Le Blanc-Mesnil	vacant
Monsérié Marie-Cl. Roseline		L'Hautil	Sevran Davido
Quinchon Dom.	Toulon AIS	Romainville	Wallon Didier
		Pantin	Vespérini Anita
		Bobigny AIS IV	Lestage Annick (retour dispo.)
Val-de-Marne			
Cottez Jacques	Soissons III	Champigny I	Zarka Yves
Cresson-Frigola G.	Istres	Créteil I	vacant
Zarka Yves	Champigny I	Champigny II	vacant
DIJON			
Saône-et-Loire			
Chapuis Alain	Mâcon IV-IUFM	Besançon IV	vacant

e syndicale

	Lyon VI	Valence I AIS	vacant
		Romans	Glaizal Martine
		Montmélian	Milési Jacques
ie			
s	Montmélian	Sallanches	Lafaye J-François
ilippe		Pic-Saint-Loup	Roubaix-Centre O
ard	Cambrai	Maubeuge	vacant
nis	Lille-Seclin	Aulnoye-Aymeries	vacant
ppe	Valenc.-Denain	Cambrai sud AIS	vacant
		Dunkq/Villes nvles	Goepfert Yves
		Ussel	Gratadour Max
	Saint-Etienne VI	Saint-Etienne II	Cancade Jean-
s	St-Et. Col. IUFM	St.-Et PR IUFM	Petit Michel
-Noël		Saint-Etienne II	Firminy vacant
s	Dunkq/Villes nvles		St.-Etienne III
	vacant		
	St.-Et. PR IUFM	St.-Et. Col. IUFM	Bruchon Yves
ne	Romans	Lyon XVII-St. Priest	Stoffel
h	Bayonne III	Lyon VIII rural	Choffel Myriam
		Lyon VI	Joly Janine
IER			
-Luc	Bouillante (s/rés.)	Carcassonne I AIS	vacant
s	Toulouse-Blagnac	Castelnaudary	Fillâtre Mireille
pe	Pézenas	Le Vigan-Sommières	vacant
	Mantes-la-Jolie I	Alès II	vacant
		Nîmes IV-IUFM	Roux Michel
re	Béziers III	Pézenas	Krouk Philippe
	Briey I	Pic-Saint-Loup	Carpentier
Paul	Toulouse ouest	Béziers III	Bauduffe Pierre
ne	Cholet III AIS	Piedmont-Hérault	ais vacant
		Béziers I	Gaulin Patrice
TZ			
-Moselle			
		Briey I	Guth René
nique		Nancy IX	Bar-le-Duc II
rt	Vesoul AIS	Freyming-Merl.	AIS vacant
ond	Metz AIS	Thionville I	vacant
ine	Sevran	Remiremont	vacant

Au Parc Astérix, pédagogie rime avec envie...

Faire revivre les métiers d'autrefois

Étudier le monde animal

Une manière vivante d'apprendre, tout en s'amusant

Plongez vos élèves dans l'Histoire de France, organisez une rencontre avec les artisans d'autrefois en remontant simplement la rue de Paris, faites-leur découvrir d'autres cultures au fil de la Via Antiqua, donnez-leur le goût de la lecture en côtoyant les grands héros de la littérature française et animez votre leçon de sciences naturelles en assistant au spectacle des dauphins...

C'est aussi cela, le Parc Astérix : un grand livre ouvert, vivant, attractif et inoubliable !

* ENTRÉE AU PARC : 75 F par enfant pour la journée.
* FORFAIT SÉJOURS : à partir de 205 F (entrée au Parc Astérix + nuit d'hôtel ** + petit déjeuner). Conditions préférentielles enseignants et accompagnateurs.

Un accueil et des outils pédagogiques spécialement conçus pour vous !

Le Parc Astérix vous propose : un accompagnement pédagogique à l'intérieur du Parc, un précieux dossier d'aide pédagogique "les Cahiers du Druide", qui vous sera remis gratuitement lors de votre réservation. Pour prolonger la visite, les élèves pourront se procurer les cahiers d'entraînements Nathan.

ANNONCE N° 997 ASE 963

DEMANDE DE DOCUMENTATION

❑ Je souhaite recevoir une information sur les visites scolaires au Parc Astérix.

❑ Mlle ❑ Mme ❑ M. : .....

Classe : ..... Ecole : .....

Adresse : .....

PARIS			
Mercier M-Noëlle	Paris 19ème IUFM	Paris 21ème	Payard Michel
Payard Michel	Paris 21ème	Paris 19ème IUFM	Mercier M-Noëlle
POITIERS			
Charente			
Loiseau Sylvie	Angoulême IV AIS	Angoulême V	vacant
		Angoulême I	Bonnin Jean-Pierre
Charente-Maritime			
		Royan	Pagani Hélène (retour détacht)
Deux-Sèvres			
Bonnin Jean-Pierre	Angoulême I	Niort ouest AIS	vacant
Vienne			
		Poitiers VI IUFM	Philippe Martine (retour détacht)
REIMS			
Marne			
		Reims V	Oudot Eric (s/rés.)
RENNES			
Côtes-d'Armor			
		Guingamp	Dubruel J-Guil.
Finistère			
Morin Colette	Quimper VI Cl.déc	Landivisiau	vacant
		Brest III	Gioux Anne-Marie
Ille-et-Vilaine			
Pelletier Jean-Pierre	Mortagne-au-P	Vitré	Hervé Joël
LA REUNION			
Cornette Jacques	Martigues	Le Tampon I	Moret Denise
ROUEN			
Eure			
		Evreux II	Millereux Guy (retour détacht)
STRASBOURG			
Bas-Rhin			
Ladaïque J.-B.	Saverne	Wissembourg	vacant
		Molsheim	Schante Patrick
Haut-Rhin			
Manteau M.-Joëlle	Colmar III	I.O. Haut-Rhin	
TOULOUSE			
Ariège			
Lavezac Jean	Montauban II AIS	Pamiers AIS	vacant
Aveyron			
Blais Christian	Onet-le-Ch AIS	Espalion	Huchard Michel
Apfeldorfer B.	Castres	Rodez-Decazeville	Abascal-Beauvalot
Haute-Garonne			
Suspène Josette	Toulouse sud	Toulouse IX AIS	Capou Mireille
		Toulouse-Blagnac	Uchan Jacques
		Toulouse ouest	Laffont Jean-Paul
Tarn			
Hervé Joël	Vitré	Castres	Apfeldorfer B.
Tarn-et-Garonne			
Capou Mireille	Toulouse IX AIS	Montauban II AIS	Lavezac Jean
VERSAILLES			
Yvelines			
Coudrier Christian	St.GermainIVad IA	Beynes	Pelletier Denis
Pelletier Denis	Beynes	Mantes-la-Jolie	Rieu Martine
		Rambouillet	Prévost Jean-Pierre (retour détacht)
Essonne			
		St Pierre du Perray	Meillon Lynda
Val d'Oise			
Ouanas Hélène	Cergy sud II ad.IA	L'Hautil	Monsérié M.-Clde
Montaux J-Pierre	Cergy sud -IUFM	Val d'Oise nord	vacant

Premier degré
Postes vacants

AIX-MARSEILLE	
Hautes-Alpes	Gap
	Buech-Embrun-St-Bonnet
AMIENS	
Aisne	Chauny
	Saint-Quentin IV
Oise	Beauvais IV AIS
	Beauvais V
Somme	Abbeville II
ANTILLES-GUYANE	
néant	
BESANÇON	
Doubs	Morteau
	Besançon IV
	Besançon VII + IUFM
	Sochaux
Jura	Lons-le-Saunier II AIS
Haute-Saône	Vesoul Nord
T.-de-Belfort	Belfort I
BORDEAUX	
Pyrénées-Atl.	Oloron-Sainte-Marie
CAEN	
néant	
CLERMONT-FERRAND	
Haute-Loire	Monistrol-sur-Loire
	Brioude
	Yssingeaux
Cantal	Mauriac (sous réserves)
CORSE	
Haute-Corse	Bastia II AIS
Corse-du-Sud	Langue et culture corses
CRÉTEIL	
Seine-et-Marne	La Ferté-sous-Jouarre
	Fontainebleau
	Montereau
	Nemours
	Brie-Comte-Robert I
Val-de-Marne	Champigny II
	Créteil I
Seine-Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil
DIJON	
Saône-et-Loire	Autun
GRENOBLE	
Drôme	Valence I AIS
LILLE	
Nord	Aulnoye-Aymeries
	Maubeuge
	Cambrai-Sud AIS
	Roubaix-centre Ouest
	Valenciennes
LIMOGES	
néant	
LYON	
Loire	St-Étienne III AIS
	Firminy
Ain	Revermont AIS

MONTPELLIER	
Aude	Carcassonne I + AIS
Gard	Alès II
	Le Vigan-Sommières
Lozère	Mende + AIS
Hérault	Piémont-Héraultais
NANCY-METZ	
Meurthe-et-Moselle	Longwy II
Meuse	Bar-le-Duc II
Moselle	Thionville I
	Freyming-Merlebach AIS
	Sarrebourg II
Vosges	Remiremont
	Neufchâteau
	Vittel
NANTES	
Maine-et-Loire	Cholet II
Sarthe	Sablé-sur-Sarthe
Vendée	Montaigu
NICE	
néant	
ORLÉANS-TOURS	
Cher	St-Amand-Montrond
Eure-et-Loir	Châteaudun
	Chartres III + AIS
Indre	La Châtre
Indre-et-Loire	Luynes-Fondettes + IUFM
Loiret	Pithiviers
PARIS	
néant	
POITIERS	
Charente	Angoulême V
Deux-Sèvres	Niort Ouest AIS
REIMS	
Ardennes	Rethel
Haute-Marne	Saint-Dizier
RENNES	
Finistère	Landivisiau
	Morlaix II
RÉUNION	
néant	
ROUEN	
Eure	Evreux III
Seine-Maritime	Le Havre III
	Lillebonne
STRASBOURG	
Bas-Rhin	Wissembourg
TOULOUSE	
Ariège	Saint-Girons
	Pamiers I AIS
VERSAILLES	
Val-d'Oise	Val-d'Oise Nord
	Beaumont-Persan
Yvelines	Bois d'Arcy (ex-Carrières-sur-Seine + IUFM)

En Bref...

Le Conseil Supérieur de l'Éducation du 18 avril a donné un avis défavorable aux projets de décrets soumis par le ministère du Travail concernant d'une part la simplification des règles de procédure applicables en matière de déclaration et d'enregistrement des contrats d'apprentissage et, d'autre part le titre de maître d'apprentissage- Il a donné un avis favorable -4 voix pour ; 0 contre ; 30 abstentions- au projet d'arrêté portant sur le programme d'EPS applicable dès la rentrée 96 en classe de sixième.

Avancement d'échelon des IEN : depuis le protocole d'accord de février 1993, ce sont les rectorats qui ont en charge directe la gestion des changements d'échelon devenus automatiques (rythme unique : 3 ans).Les CAPA et la CAPN ne sont plus consultées. Il est donc néanmoins encore plus nécessaire que chacun vérifie l'exactitude des informations adressées par les rectorats.

Note du Trésorier National

Au moment où cet article est rédigé (23 avril), 114 collègues, appartenant à 45 départements (IO et 1er degré) ou académies (ET et IPR-IA) n'ont pas encore acquitté le montant de la seconde moitié de leur cotisation syndicale dont nos statuts prévoient qu'elle aurait dû être payée avant le 15 février.

Un appel leur demandant de ne pas omettre de le faire a été publié dans notre bulletin n° 24 de février (page 8). Il semble qu'il n'ait été que très partiellement entendu et qu'il n'a pas eu tout l'impact désirable.

Je viens d'adresser à chacun de ces collègues, sous couvert de leur R.D. (ou T.D.) ou de leur R.A. une lettre de rappel.

J'en appelle au sens syndical de tous pour que je puisse, au Conseil National des 23 et 24 mai faire état d'une situation totalement apurée et je remercie chacun des efforts qu'il effectuera pour me permettre d'y parvenir

Michel Cruchet
Trésorier National

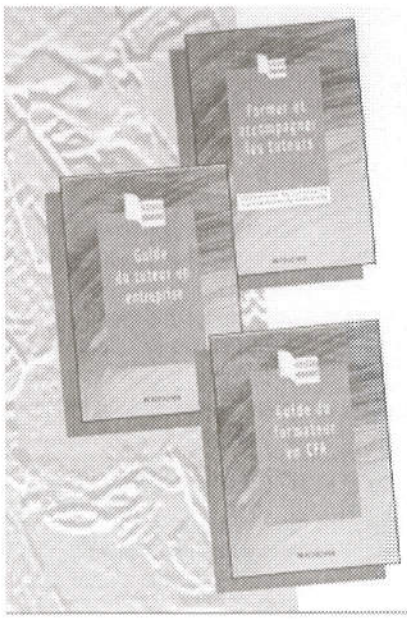

collection
PARCOURS PÉDAGOGIQUES

Former et accompagner les tuteurs
Pour concevoir et animer la formation des tuteurs
Code F3312 180,00 F

Guide du tuteur en entreprise
Des conseils pratiques pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
Code F3313 57,00 F

Guide du formateur en CFA
Un guide pratique pour la mise en œuvre des formations alternées
Code F3314 66,00 F

FOUCHER

Enseignement technique
Mutations

nom des IEN	poste attribué	poste libéré	poste attribué à
AMIENS			
Domart J-Claude	M/E	B/B (Amiens)	Audin J-Claude
Audin J-Claude	B/B	M/E (Amiens)	Domart J-Claude
ANTILLES-GUYANE			
Stiegler Pierre	M/E (s/rés)	STI (Montpellier)	Druetto Daniel
BESANÇON			
Gérard Francis	STI	STI (Lyon)	vacant
CAEN			
Decrocq José	FC	M/E (Caen)	vacant
CRÉTEIL			
Prévi Monique	EG	Nelle Calédonie	Page J-Claude
Thieulent J-Michel	STI	M/E (Versailles)	vacant
LILLE			
Leprêtre Jean-Paul	EG	Ad//F (Amiens)	vacant
Marin P-Charles	STI	fin détachement	
LIMOGES			
Audebert Francis	STI	STI+mis sur Cl-F	vacant
MONTPELLIER			
De Gunten	EG	EG (Lille)	Leprêtre Jean-Paul
NANCY-METZ			
Todini Gabriel	S/Co	Ad/F (Nancy-Metz)	vacant
PARIS			
Allard Daniel	STI	STI (Versailles)	vacant
POITIERS			
Dubois François	STI	M/E (Poitiers)	vacant
REIMS			
Adam Michel	B/B	M/E (Orléans-T)	vacant
RENNES			
Planchais Jean	Ap	Ad/F (Rennes)	vacant
RÉUNION			
Héo Hsien Kai Ch	FC	STI (Cl-F)	vacant
ROUEN			
Buquet Philippe	FC	STI (Rouen)	Goueytes Michel
Goueytes Michel	STI	M/E (Rouen)	vacant
VERSAILLES			
Sabre Évelyne	Alim	SBSSA (Vers.)	vacant
Chétitel Jacques	FC	S/Co (Versailles)	vacant

Postes vacants

AIX-MARSEILLE
Lettres-Histoire
Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appl.
Alimentation

AMIENS
Économie et gestion
Enseignements artistiques
Formation continue
Administratif et Financier

ANTILLES-GUYANE
Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appl.

BESANÇON
Économie et gestion
Lettres-Histoire
Bâtiment/Bois

BORDEAUX
Économie et gestion
Lettres-Histoire
Sciences et Techniques Industrielles (3)
Mécanique/Électricité (2)
Administratif et Financier

CAEN
Mécanique/Électricité
Lettres-Anglais

CLERMONT-FERRAND
Lettres-Histoire
Sciences et Techniques Industrielles (3)
Mécanique/Électricité (2)

CORSE
Sciences et Techniques Industrielles
Services et Commerce

CRÉTEIL
néant

DIJON
Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appl.
Alimentation

GRENOBLE
Alimentation
Services et Commerce
Administratif et Financier

LILLE
Sciences et Techniques Industrielles (1 ou 2)
Mécanique/Électricité
Services et Commerce

LIMOGES
Sciences et Techniques Ind.(avec mis. sur Cl-F)
Mécanique/Électricité
Alimentation

LYON
Lettres-Anglais
Sciences et Techniques Industrielles
Bâtiment/Bois

MONTPELLIER
néant

NANCY-METZ
Lettres-Anglais
Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appl.
Sciences et Techniques Industrielles
Mécanique/Électricité
Administratif et Financier

NANTES
Sciences et Techniques Industrielles
Mécanique/Électricité (2)
Bâtiment/Bois
Alimentation
Services et Commerce

NICE
Administratif et Financier

ORLÉANS-TOURS
Coordination de l'apprentissage
Mécanique/Électricité

PARIS
Sciences et Techniques Industrielles

POITIERS
Lettres-Histoire
Mécanique/Électricité
Alimentation

REIMS
Mathématiques-Sciences
Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appl.

RENNES
Mathématiques-Sciences
Administratif et Financier
Formation Continue

RÉUNION
Administratif et Financier

ROUEN
Sciences et Techniques Industrielles
Mécanique/Électricité
Services et Commerce

STRASBOURG
Mathématiques-Sciences
Sciences et Techniques Industrielles (3)

TOULOUSE
Sciences et Techniques Industrielles

VERSAILLES
Sciences Biologiques et Sciences Sociales
Appl.(2)
Alimentation (2)
Mécanique/Électricité
Services et Commerce
Administratif et Financier

Vie syndicale

Information et Orientation

Mutations

Poste	proposition	poste libéré
BESANÇON		
IA du Jura		
Lons-le-Saunier	TESTON Rémy	réintégration
BORDEAUX		
IA du Lot-et-Garonne		
Agen	PUJOL Émile	EG (Bordeaux)
CAEN		
IA de l'Orne		IA du Calvados
Alençon	RATTIER Jean-Louis	Caen
IA du Calvados		IA de la Seine-Maritime
Caen	LECOINTE Catherine	Rouen
DIJON		
IA de la Nièvre		IA du Puy-de-Dôme
Nevers	LAPAQUETTE Jacques	Clermont-Ferrand
LYON		
IA de l'Ain		IA de la Hte-Saône et du
Bourg-en-Bresse	REVERDY Mayrice	Territoire de Belfort Vesoul-Besançon
NANCY-METZ		
IA de la Moselle		IA des Vosges
Metz	LAURENT Aloyse	Épinal
NANTES		
IA Loire-Atlantique		IA de la Vendée
Nantes	BAGLAN Jean-Louis	La Roche-sur-Yon
TOULOUSE		
DRONISEP	RICHARD Michel	IA de la Lozère Mende (Montpellier)
ONISEP		
Services centraux	GROSBRAS Francine	IA des Hauts -de-Seine Nanterre (Versailles)

Postes vacants

AMIENS
DRONISEP

BESANÇON
IA Haute-Saône et Territoire de Belfort (Vesoul)

BORDEAUX
DRONISEP

CLERMONT-FERRAND
IA du Puy-de-Dôme (Clermont-Fd)
IA de l'Allier (Moulins) Susceptible d'être vacant

CORSE
IA de la Haute-Corse (Bastia)

GRENOBLE
IA de l'Ardèche (Privas)

LILLE
DRONISEP

LIMOGES
IA de la Creuse (Guéret)

MONTPELLIER
IA de la Lozère (Mende)

NANCY-METZ
IA des Vosges (Épinal)
DRONISEP Metz

NANTES
IA de Vendée (La Roche-sur-Yon)

ORLÉANS-TOURS
IA du Cher (Bourges)
IA de l'Eure-et-Loir (Chartres)
DRONISEP

POITIERS
IA des Deux-Sèvres (Niort)

REIMS
IA de la Marne (Chalons-en-Champagne)
DRONISEP

ROUEN
IA de la Seine-Maritime (Rouen)

STRASBOURG
IA du Haut-Rhin (Colmar)
DRONISEP

TOULOUSE
IA de l'Ariège (Foix)
IA de l'Aveyron (Rodez)

VERSAILLES
IA des Hauts-de-Seine (Nanterre)

ONISEP
Services centraux : 2 postes

CASDEN
Banque Populaire

SOLIDAIRE POUR BIEN FAIRE

Aujourd'hui, plus de 600 000 Sociétaires peuvent bénéficier de tous les services d'une banque classique, mais également de tous les avantages d'une banque coopérative : facilité d'obtention des crédits, taux privilégiés, sécurité des placements, conseils personnalisés...

Créée et gérée par des hommes et des femmes issus de l'Éducation nationale, la CASDEN Banque Populaire vous offre un accueil de qualité et de proximité dans ses 100 Délégations Départementales et dans les 1 900 agences Banques Populaires. Pour en savoir plus : 3616 CASDENTEL

La CASDEN Banque Populaire est la coopérative bancaire, destinée au personnel de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Culture

Pour recevoir le guide CASDEN, merci de remplir ce coupon et de le renvoyer à : CASDEN Banque Populaire, 77424 Marne-la-Vallée Cedex 02

Nom : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
Ville : .....
.....

Vie syndicale

Concours IEN 1996

Admis :

PREMIER DEGRÉ

1 - FAHIER ép LAURENT Arlette	Paris
2 - CLERMONT ép DAVID S.	Grenoble
GAUTHIER Martine	Versailles
STRUGAREK Jean-Luc	Nancy-Metz
5 - AUBRY Jacques	Besançon
BIENVENU Serge	Orléans-T.
BOTTE ép CHIARILLI N.	Lille
CARAGLIO Martine	Paris
CHRETIEN ép ERLER Mart.	Créteil
MILLANGUE Olivier	Bordeaux
PHILIPPON Bernard	Lyon
PICHAUT Jean-Pierre	Paris
PRIOUX Annick	Amiens
14 - BOBAN Bruno	Lyon
BONNEVIE Maryse	Lyon
CARAYON ép MACKOWIAK Janine	Rennes
GRENET Jean-Jack	Nice
LEFEVRE Anne-Marie	Versailles
LHUISSIER Jean	Rouen
MARINIER Guy	Nantes
ROUSSE ép LESAGE I.	Orléans-T.
22 - BASTIEN François	Nancy-Metz
BROUSTERA J-Maurice	Poitiers
CORVÉE ép AVIGO É.	Rouen
COURBOIS Philippe	Lille
GEHIN Philippe	Nancy-Metz
LYAUTEY ép OTTMAN B.	Grenoble
MICOSSI Michel	Besançon
PERRIAU Jean-Pierre	Réunion
RODA ép AUGER M-Ch.	Aix-Mars.
SABOYA Yolande	Versailles
SBARBERI Didier	Bordeaux
VASSEUR Jean-Marc	Lille
34 - DECROIX -HAUTEFEUILLE Annick	Orléans-T.
GARCIA Angel	Aix-Mars.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET GÉNÉRAL

MATHÉMATIQUES

1 - LAMON ép TISON Cath.	Versailles
2 - BRINGUIER Georges	Strasbourg

SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES APPLIQUÉES

1 - DESBLACHES ép CORNIER Annette	Orléans-T.
2 - DODY ép POURTIER Chantal	Besançon
3 - GALONNIER ép GASQUET Renée	Bordeaux
4 - VALLARDI ép ACHARD Maryse	Versailles
2 - LOUVET ép VALENTIN Édith	Reims

ÉCONOMIE ET GESTION

1 - BARTHES Christian	Montpellier
2 - RENAULT Michel	Limoges
3 - KERVAREC Michel	Nantes
PINVIDIC Guy	Nantes
5 - BATREL ép EMONOT J.	Rouen
6 - BONNAMY Jean-marc	Besançon
7 - BOUGAULT Francis	Créteil
8 - SURE ép DELENGEAS A.	Bordeaux
9 - TRACHET Nelly	Versailles
10 - CHAPUY ép ZERBIB M.	Versailles
11 - LACAILLE Jeanine	Réunion
12 - BALDACCI Rémi	Grenoble
13 - NORMAND ép GUINE F.	Nantes

SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

1 - SOLE Pierre	Clermont-F.
2 - CAMILIERI Patrick	Bordeaux
3 - POUILLON Jean-Pierre	Nancy-Metz
4 - SAVARY Philippe	Versailles
5 - DEBRIE Patrick	Limoges
6 - CONGY Jean-Pierre	Lille
7 - ROUCHOUSE Michel	Lyon
BIGER Michel	Rennes
9 - LAURENT ép TAUVEL L.	Rouen
GIROUD Gérard	Bordeaux
LAVEILHE Daniel	Toulouse
12 - ABGUILLERM ép GOUEZ Yvette	Caen
13 - LORRAIN Jean-Luc	Amiens
PES Gérard	Aix-Mars.
15 - FAVOREL Guy	Lille

INFORMATION ET ORIENTATION

1 - VANHAMME Laurent	Paris
2 - GUSTO Marie-Claude	Polynésie
3 - GOYHENEICHE ép HERBIN Michèle	Grenoble
4 - LEDOUX Louis-Georges	Antilles-G.
5 - REVELEN Thierry	Aix-Mars.
6 - DEMANGEL Yvan	Reims

Retraités

Encore et toujours

Le bulletin n° 26 du 11 avril n'est arrivé dans les chaumières que depuis quelques jours et, déjà, les lettres destinées au Président de la République affluent ! J'en espérais, certes, le temps aidant, un certain nombre, que - sauf, peut-être, en mon for intérieur - je n'avais d'ailleurs pas chiffré. Mais je n'escomptais pas un engouement quasi immédiat, une arrivée massive aussi rapide, voire, certains jours, un véritable déferlement (20 lettres, par exemple, samedi dernier).

A la veille du 1er mai, à l'heure où, contraintes d'édition obligent, je rédige ce texte pour le prochain bulletin, j'en ai déjà reçu pratiquement une centaine (ce qui n'est bien sûr qu'un début…).

Elles proviennent, certes, en majorité, de collègues syndiqué(e)s mais la participation des non-syndiqué(e)s est loin d'être négligeable. Le tam-tam a déjà joué et je m'en réjouis.

Photocopiées, manuscrites, dactylographiées, parfois modifiées (allongées ou condensées), les lettres que je reçois sont, le plus souvent, accompagnées de cartes ou lettres personnelles amicales, drôles parfois, émouvantes souvent, toujours constructives, qui me font le plus vif des plaisirs. Que de vieux copains, perdus de vue depuis … longtemps ont pu ainsi me donner de leurs nouvelles en me faisant des suggestions dont il sera fait le moment venu, le meilleur usage ! Que d'inconnus, aussi, témoignant de leur satisfaction d'agir, de se sentir mobilisés, de prendre part au combat engagé !

J'avais fixé la date du 15 mai comme date ultime de réception de toutes ces lettres. Mais la liste de ceux sur lesquels je comptais et dont je n'ai rien reçu encore est longue et je me dis qu'il convient d'allonger un délai initial qui était peut-être un peu court ; trop court, en tout cas, pour tous ceux qui étaient en vacances, en voyage, à la mer, à la montagne, à l'étranger, à la campagne… ou qui, pris par leurs activités multiples et prenantes de retraités, n'ont pas eu encore le temps de réagir.

De toutes façons, l'audience demandée à l'Élysée n'a pas encore eu d'écho, et nous ne sommes pas à la veille du jour où, sabre au clair, le Garde républicain de service introduira la délégation constituée sous les ors du Palais présidentiel.

Alors, mes camarades, vous qui ne m'avez encore rien envoyé, à vos plumes, à vos billes, à vos machines à écrire, à vos ordinateurs, pour ajouter votre pierre à l'édifice qui est en train de se construire ; à vos téléphones, aussi, pour toucher les collègues non-syndiqués que vous connaissez et les associer à notre action.

Retraités, nous le sommes, assurément. Amortis, pas encore. Abattus ou défaitistes, certes non. Capitulards, jamais !

Michel Cruchet
Élu retraité au BN